



Parc national
des Ecrins

Bureau du 29 juin 2017

Résolution n° 2017-02 BUR

Subventions accordées par le Parc national des Écrins

Le Bureau du Parc national des Ecrins,

- décide d'attribuer des aides financières au titre du programme 2017 de mise en œuvre de la charte, conformément au tableau n°1 ci-joint.

Le président du bureau du conseil
d'administration

Bernard HERITIER

Le directeur

Pierre COMMENVILLE

Programme d'actions de mise en oeuvre de la charte du territoire du parc national des Ecrins
Interventions du Financement public du Parc national

Titre	Pilote PNE	Maitre d'ouvrage	Mesure de la charte du territoire du parc national des Ecrins	Date de réception de la demande	Montant total de l'opération	Montant de la subvention sollicitée	Taux maximum de la subvention	Observations	Plan de financement	Montant attribué
Le Jardin de l'Écar, chez soi (Sémi Bornedon - Champaur - Balmuccia)	Christiane Joubert, David Bihot	Association Bien chez soi	1.2.3. Encourager et accompagner les manifestations, les événements locaux et favoriser une offre culturelle de territoire	27/03/2017	41 580,00 €	41 580,00 €	25%	Attribution du Bureau du Conseil d'Administration.	Parc national des Ecrins - 13 270 € - 30% Autofinancement - 28 310 € - 68% Fédération nationale des familles rurales - 2 000 € - 4,81% Département - 1 130 € - 2,72%	1 750,00 €
Guide Hautes-Alpes - Guides géologiques*	Anne-Lise Maad	Cherchance	1.2.3. Encourager et accompagner les manifestations, les événements locaux et favoriser une offre culturelle de territoire	02/06/2017	14 516,10 €	14 516,10 €	25%	Attribution du Bureau du Conseil d'Administration.	Parc national des Ecrins - 4 174 € - 28,72% Autofinancement - 10 342 € - 71,28%	3 520,00 €
Trois d'escalade Champaur-Villagardier	Julian Charrier	La Chapelle-en-Vallée	1.2.4. Développer les actions de sensibilisation et d'accompagnement des habitants du territoire et des acteurs locaux pour leur bien-être	10/06/2017	4 115,00 €	4 115,00 €	25%	Le taux de subvention pour les réalisations est de 25 % et en cas d'attribution du Bureau du Conseil d'Administration.	Parc national des Ecrins - 1 028,76 € - 25% Autofinancement - 3 086,24 € - 75%	1 028,76 €
Carte communale et étude patrimoniale - Appres-Mis-Corps	Fredric Sabatier	Appres-Mis-Corps	2.1.1. Explorer et valoriser les ressources du territoire	02/11/2016	34 265,00 €	34 265,00 €	25%	L'opération bénéficie d'une certification de commencement d'attribution du Bureau du Conseil d'Administration.	Parc national des Ecrins - 2 867,50 euros - 8,34% Autofinancement - 31 397,50 euros - 91,66%	8 571,25 €
Plan de l'habitat rural et du patrimoine du village d'Appres-Mis-Corps - plan de la Combe	Fredric Sabatier	Appres-Mis-Corps	2.1.2. Respecter le caractère et s'appuyer sur les habitants des villages et le paysage des territoires	20/05/2017	5 775,00 €	5 775,00 €	50%	Attribution du Bureau du Conseil d'Administration.	Parc national des Ecrins - 2 867,50 euros - 50% Autofinancement - 2 907,50 euros - 50%	2 867,50 €
Restauration mur de chemin de Molines	Maïtine Potier	La Made-en-Champaur	2.2.1. Conserver et valoriser les éléments patrimoniaux du territoire	06/06/2017	17 775,00 €	17 775,00 €	25%	Attribution du Bureau du Conseil d'Administration.	Parc national des Ecrins - 2 968,25 euros - 16% Région - 8 987,50 euros - 50% Autofinancement - 5 819,25 euros - 33% Autofinancement - 3 955 euros - 20%	2 665,25 €
Etude religieuse et développement touristique	Suzanne de Chevaller	Communauté de communes des Poignes	4.1. redéfinir le fonctionnement des établissements religieux et leur ressources disponibles sur site	29/03/2017	35 000,00 €	35 000,00 €	50%	L'opération bénéficie d'une attestation de commencement d'attribution du Bureau du Conseil d'Administration.	Communauté de communes Poignes - 8 750 euros - 25% Parc national des Ecrins - 10 500 euros - 30% PFCAM - 8 750 euros - 25% Autofinancement - 3 955 euros - 10%	10 500,00 €
Travaux de réhabilitation du refuge d'Alble Pimard réalisés en 2016 et 2017	Gwendoline Troub, Julian Charrier	Société des Touleuses du Dauphiné	4.1. redéfinir le fonctionnement des établissements religieux et leur ressources disponibles sur site	14/02/2017	387 970,00 €	387 970,00 €	25%	Une subvention a été accordée en 2016 d'un montant de 28 393 €. Le projet a été repris après consultation des artisans et de la commune. Le montant de la subvention a été révisé à la hausse de 10% du fait de l'augmentation des prix des matériaux.	Département SACO / AEBM - 112 195 euros - 29% Parc national des Ecrins - 10 500 euros - 2,71% Parc national des Ecrins - 3 204 euros - 0,83% Emplois - 119 176 euros - 30% Parc Nature 3710 - 108 980 euros - 28%	9 264,00 €
Aménagement des espaces publics du Parc National des Ecrins	Fredric Sabatier, Laurence Potier	Chaire	2.1.2. Respecter les paysages en s'appuyant sur les habitants des villages et le caractère des territoires	10/02/2017	286 820,00 €	48 850,00 €	25%	L'Établissement public du Parc national a été informé du projet. Le plan de financement a été modifié en conséquence. Le plan de financement a été modifié en conséquence. Le plan de financement a été modifié en conséquence. Le plan de financement a été modifié en conséquence.	Agence du Parc National (Vézère) - 21 702 € - 4,43% (50% sur réseaux et 1/3 autofinancement) Département - 12 877 € - 4,5% (50% sur réseaux et 1/3 autofinancement) Parc national des Ecrins - 11 715 € - 4% (25% sur budgets et 1/3 autofinancement) Autofinancement communal - 243 125 € - 84%	11 715,00 €
					810 545,10 €	597 875,10 €				50 811,76 €
Titre	Pilote PNE	Maitre d'ouvrage	Mesure de la charte du territoire du parc national des Ecrins	Date de réception de la demande	Montant total de l'opération	Montant de la subvention sollicitée	Taux maximum de la subvention	Observations	Plan de financement	Montant sollicité
Restauration de la Chapelle des Auberts	Maïtine Potier	Diocèse	2.2.1. Conserver et valoriser les éléments patrimoniaux du territoire	12/04/2017	105 420,00 €	105 420,00 €	25%	L'Établissement public du Parc national des Ecrins a été informé du projet. Le plan de financement a été modifié en conséquence. Le plan de financement a été modifié en conséquence. Le plan de financement a été modifié en conséquence.	Etat DETR 2017 - 31 826 euros - 30% Parc national des Ecrins - 20 350 euros - 19% (de montant supplémentaire total) Région - Fondation du Patrimoine - 21 084 euros - 20% Autofinancement communal - 28 350 euros - 25%	26 850,00 €
Nouvelles de communes du Parc National des Ecrins	Daniel Bihot	Communauté de communes du Parc National des Ecrins	3.2. Implémenter des solutions alternatives à l'habitat individuel	27/04/2017	20 000,00 €	20 000,00 €	25%	L'Établissement public du Parc national des Ecrins a été informé du projet. Le plan de financement a été modifié en conséquence. Le plan de financement a été modifié en conséquence. Le plan de financement a été modifié en conséquence.	Département - 3 000 € Parc national des Ecrins - 5 000 € Autofinancement et médian législatif - 10 000 €	5 000,00 €
Restauration du canal de Molines et de la Cabane des Pissières (2017)	Maïtine Potier	Association Mètres 2018	3.1.1. Générer des grands sites paysagers	06/02/2017	2 900,00 €	890,00 €	30%	L'Établissement public du Parc national des Ecrins a été informé du projet. Le plan de financement a été modifié en conséquence. Le plan de financement a été modifié en conséquence. Le plan de financement a été modifié en conséquence.	Donc phédo - 150 euros - 5% Communauté de communes et Champaur Villagardier - 1000 euros - 34,5% Parc national des Ecrins - 710 euros - 24,5% (80% du montant supplémentaire) Autofinancement - 340 euros - 11,5% Collectif monté - 1 250 euros - 43,0%	712,00 €

Attribution 2017	Bureau 2017 restant	Reste
Attribution 2017 AE 429346 Bureau 1	35 774,00 €	24 250,00 €
Budget AE 429346 Bureau 2	3 025,00 €	-18 265,91 €
2017 - Subventions - aménagement	52 549,91 €	39 071,25 €
2017 - Subventions - Patrimoine	5 000,00 €	
2017 - Subventions - Tourisme	62 849,91 €	44 485,34 €
	60 841,76 €	32 067,60 €